



COMMUNAUTÉ | WALLONIE | BRUXELLES
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

CIRCULAIRE N° 2180

DU 01/02/2008

Objet : Paiement des experts dans les établissements d'enseignement de promotion sociale organisé par la Communauté française
Réseau : Communauté française
Niveaux & Services : Enseignement de promotion sociale

Aux chefs des établissements
d'enseignement de promotion sociale
organisé par la Communauté française.

Autorité : Administration générale des Personnels de l'Enseignement
Signataire : Bernard GORET, Directeur général f.f.
Gestionnaire : Direction générale des Personnels de l'Enseignement de la
Communauté française
Personnes-ressources: les responsables des Directions déconcentrées

Renvoi(s) : /
Nombre de pages : 1
Nombre d'annexe : 1
Téléphone pour duplicata: 02/413.39.32
Mots-clés : EXPERTS – enseignement de promotion sociale organisé par la Communauté française

Aux chefs des établissements d'enseignement
de promotion sociale de la Communauté française ;

*Objet : Paiement des experts dans les établissements d'enseignement de promotion sociale organisé
par la Communauté française*

Mesdames et Messieurs les directeurs(trices),

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe le nouveau modèle de document mensuel
concernant les prestations des experts.

Il a été modifié afin de vous permettre d'indiquer dorénavant le mode de financement des
périodes prestées.

Dans la colonne « mode de financement » il y a lieu d'indiquer une des mentions suivantes :
« dotation » ou « FSE » ou « convention ».

D'avance je vous remercie.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les
directeurs(trices), l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général f.f.,

B. GORET

DOCUMENT DES PRESTATIONS MENSUELLES DE L'EXPERT DANS UNE SEULE UNITE DE FORMATION

Année scolaire :

Mois de :

M.....

domicilié à

a fourni, durant le mois de....., de l'année....., en qualité d'expert les prestations reprises dans le tableau ci-dessous.

Intitulé de l'unité de formation :

Cours (a)	Niveau (b)	Date(s) de prestation(s) (c)	Nbre de périodes prestées (d)	Mode de financement (e)
			Total :	

Mention : "Certifié sincère et véritable"

Signature du chef d'établissement,

Date :

(a) : indication figurant au document PS CF12 sous la rubrique NAT.(b) : indication figurant au document PS CF12 sous la rubrique Section-Niveau. (c) : jour(s) des prestations du mois concerné.(d) : nombre total des prestations du mois pour le cours et le niveau concernés. (e) : indications figurant sous la rubrique FIN